

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. SINDT Alain donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

5 – Décision modificative : FNGIR

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que des écritures comptables sont émises pour réguler le Fond National de Garantie Individuelles des Ressources (FNGIR) qui permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un versement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. Afin d'effectuer les écritures de régulation, il y a lieu de d'effectuer les mouvements suivants du Budget primitif 2025 :

Fonctionnement dépenses

Chapitre 023 : - 25 000.00
Compte 739221 : + 25 000.00

Investissement

Chapitre 021 – 25 000.00
Compte 231 : - 25 000.00

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative du BP 2025 à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 août 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250828-0528082025-DE
Date de télétransmission : 29/08/2025
Date de réception préfecture : 29/08/2025